

FLUIDES DIFFICILEMENT INFLAMMABLES STABILITE AU STOCKAGE

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Ce document est établi par les Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT.
Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable des Services Normalisation de ces deux Groupes.
Il est conforme à l'accord intervenu entre ces Services en MARS 1985.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation de la stabilité au stockage des fluides difficilement inflammables.
Elle s'applique aux fluides de la catégorie C, définie dans la Recommandation CNOMO E 02.41.005.N.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à soumettre le fluide à essayer à un stockage dans des conditions différentes de température et de durée.

La stabilité est cotée visuellement.

3.APPAREILLAGE

3.1.EPROUVETTES GRADUEES

de 100 ml munies d'un bouchon rodé.

3.2.ENCEINTE A TEMPERATURE AMBIANTE

de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ permettant de placer un échantillon à l'abri de la lumière.

3.3.ENCEINTE THERMOSTATIQUE

réglée à $70\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

3.4.ENCEINTE THERMOSTATIQUE

réglée à $-30\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

4.MODE OPERATOIRE

4.1.PREPARATION DES EPROUVETTES

- Introduire le fluide à examiner dans une éprouvette (3.1) jusqu'à la graduation 100 et fermer avec le bouchon rodé.
- Préparer trois éprouvettes par fluide à examiner.

4.2.DEROULEMENT DE L'ESSAI

Placer respectivement une éprouvette (4.1) dans :

4.2.1 Enceinte (3.2) pendant 90 jours ± 1 jour.

4.2.2 Enceinte (3.3) pendant 72 heures ± 1 heure.

4.2.3 Enceinte (3.4) pendant 72 heures ± 1 heure.

A la fin des périodes d'essai, laisser les éprouvettes se stabiliser à la température ambiante de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ (pendant 24 heures environ pour les essais des § 4.2.2 et 4.2.3).